

MAIRIE DE PLAZAC
24580 PLAZAC

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE
LA DORDOGNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE
ACTE : 6.1 Police Municipale
2023-30-09 n°0031

Occupation du domaine public
Sur le parking du 19 mars 1962
pour travaux de construction d'une halle marchande

Le Maire de la Commune de Plazac

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2212-2 et L. 2213-6,

Vu le code général de la propriété des personnes publiques et notamment ses articles L. 2122-1 et suivants et L. 2125-1 et suivants,

Vu le code de la voirie routière et notamment son article L. 113-2,

Vu la demande de M. Laurent CHARANTON, représentant La SAS VIDAL, d'installer une zone de chantier clôturée afin de réaliser les travaux de construction d'une halle marchande sur le parking du 19 mars 1962,

CONSIDERANT les travaux à réaliser et pour des raisons de sécurité,

ARRETE

Article 1er : La SAS VIDAL est autorisée à occuper une partie de la place du 19 mars 1962 matérialisée par une clôture de chantier (cf plan) pendant la durée des travaux soit du 02.10.2023 au 30.04.2024 .

Article 2 : La signalisation réglementaire sera mise en place,

Article 3: Le présent arrêté peut être déféré devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Il peut également faire l'objet d'un recours.

Article 4:

Madame le Maire de la commune de PLAZAC,
Monsieur le Commandant de la brigade territoriale de la gendarmerie du Bugue,
Le responsable des travaux de la SAS VIDAL,
sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à PLAZAC le 30.09.2023

Le Maire
Florence GAUTHIER

Certifié exécutoire
Publié 30.09.2023
Le Maire
Florence GAUTHIER



← Route Principale →

← Route de Fleurac →

↑
Entrée

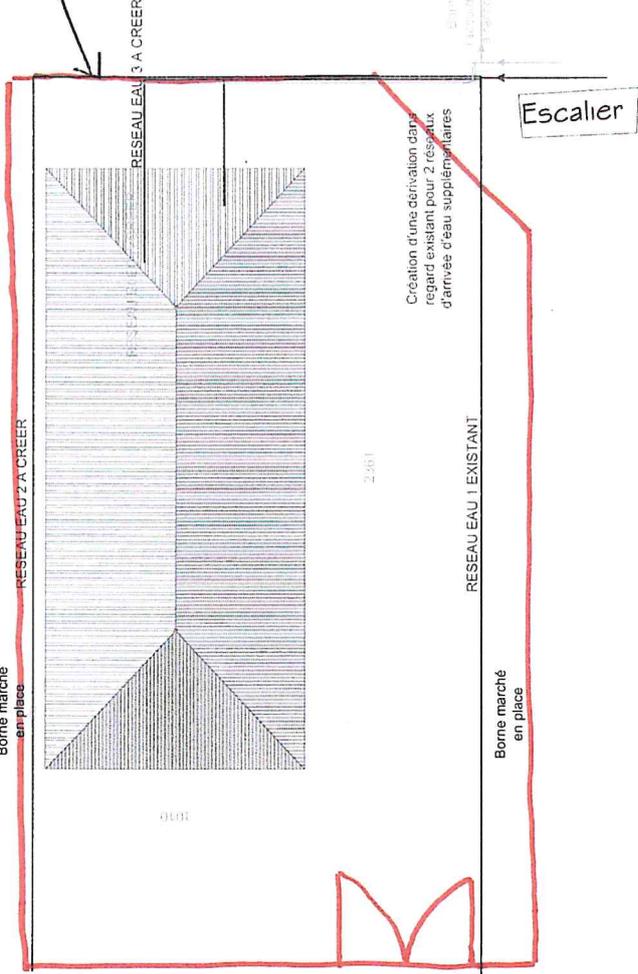
Place du 19 Mars 1962

Borne marché
en place

Borne marché
en place

Borne marché
en place

Borne marché
en place



Zone
d'occupation

Escalier

Création d'une dérivation dans regard existant pour 2 réseaux d'arrivée d'eau supplémentaires

Échelle: 1/200
0 2 10 m